



Univers'Emploi

Développer une méthodologie d'accompagnement des étudiants en situation de handicap permettant de conjuguer efficacement réussite universitaire et accès à l'emploi

Newsletter n° 2 février 2012

SOMMAIRE

Éditorial	1
Le modèle commun d'accompagnement	2
Tremplin - Études, Handicap, Entreprises	3
L'University College de Cork	4
L'université Paris-Ouest-Nanterre	5
L'université Montpellier1	5
L'Université de Strasbourg	6

Éditorial : Le projet *Univers'Emploi*

Le projet Univers'Emploi entre dans sa phase expérimentale qui consiste à accompagner 20 étudiants dans chaque pays. Outre les partenaires du projet présentés dans la précédente lettre, il mobilise l'université de Cork en Irlande, ainsi que celles de Montpellier 1, de Strasbourg et de Nanterre, en lien avec l'association Tremplin – Études, Handicap, Entreprises – ainsi que de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Cette phase expérimentale s'appuie sur la méthodologie d'accueil et d'accompagnement élaborée depuis octobre 2010 à partir de l'approche développée par l'université d'Aarhus au Danemark. Cette méthodologie inclut la question de l'emploi dès le début du processus d'accompagnement et encourage la participation des étudiants à besoins éducatifs particuliers dans le processus d'accompagnement. Elle se refuse, pour ce faire, à résumer ces derniers à leur déficience ou à leur trouble d'apprentissage pour les appréhender comme des étudiants ayant, au même titre que tout étudiant, des besoins éducatifs auquel les universités doivent répondre. Par-delà la délivrance d'aide ou de conseils, elle ambitionne la mise en compétence des intéressés d'un point de vue académique, professionnel et personnel.

Serge Ebersold, Professeur des universités INS HEA,
responsable scientifique du projet



Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel conjoint aux deux adresses ci-dessous :
Serge Ebersold, Professeur – serge.ebersold@inshea.fr
Carole Waldvogel, Chercheure – carole.waldvogel@inshea.fr
Pour toute information, vous pouvez consulter notre site : inshea.fr



Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
LEONARDO DA VINCI

État d'avancement du projet

Le modèle commun d'accompagnement

Depuis le début du projet Univers'Emploi, les partenaires du projet ont travaillé à l'élaboration d'un modèle d'accompagnement des étudiants présentant des différences d'apprentissage et des besoins éducatifs, professionnels et d'emploi particuliers dans leur transition éducation-emploi, qui repose sur le modèle intégratif issu du Centre de conseil et de soutien de l'université d'Aarhus. Ce travail a abouti à un modèle, axé sur l'apprentissage facilitant des opportunités professionnelles d'embauche pour le groupe cible.

Ce modèle, qui a été approuvé par tous les partenaires du projet, se fonde sur l'idée d'assurer un apprentissage inclusif dans le système éducatif ainsi que dans la société en général, avec une attention particulière accordée à l'accompagnement des étudiants présentant des besoins éducatifs spécifiques dans leur transition vers le monde du travail à partir d'une approche globale. Cette intervention inclusive repose sur les trois principes principaux suivants :

Principe n° 1 : Inclusion générale

Ce modèle est centré sur la facilitation de la participation des étudiants aux processus d'apprentissage et à l'environnement pédagogique dans le cadre du système. L'objectif est d'encourager la participation des étudiants dans le cadre spécifique de l'environnement d'apprentissage et du processus d'apprentissage assurés par l'éducation au sens large, dans le but de développer leurs capacités d'agir en ce qui concerne leur situation professionnelle future. Par conséquent, cet accompagnement se déroule dans les établissements éducatifs dans le cadre de l'environnement pédagogique, sans retirer les étudiants de leur environnement d'études afin de leur donner un enseignement particulier dans un établissement externe et/ou, dans une école spécialisée.

Principe n° 2 : Étudiants en tant qu'étudiants

Ce modèle met en exergue l'importance de prendre en charge tous les étudiants en tant qu'étudiants. L'étudiant n'est pas considéré comme handicapé mais comme une personne présentant un handicap physique

ou psychosocial dans un contexte éducatif donné ou, en d'autres termes, comme un étudiant présentant certaines différences d'apprentissage et des besoins éducatifs, professionnels et d'emploi particuliers. Par conséquent, les interventions ne prennent pas le diagnostic spécifique de l'étudiant comme point de départ ; principalement, parce que le traitement n'est pas l'objet des efforts réalisés. Il vaut mieux donner aux étudiants une meilleure opportunité d'achever leur éducation en vue d'entrer sur le marché du travail. Il ne s'agit donc pas simplement de compenser les difficultés mentales, physiques, sensorielles, etc. de l'étudiant étant donné que cela implique un degré de passivité. Au contraire, les efforts visent, dans la mesure du possible, un élargissement des possibilités des étudiants d'agir ainsi qu'un développement des compétences destinées à permettre aux étudiants d'agir sur un pied d'égalité avec d'autres personnes. Ces étudiants sont ainsi considérés comme des étudiants qui doivent répondre aux mêmes objectifs et exigences de qualité que tout un chacun, aussi bien dans leur éducation que sur le marché du travail, dans les conditions néanmoins de leur situation individuelle. Par conséquent, les efforts reposent sur la perception que les étudiants ont de leurs difficultés en fonction de leur situation de vie individuelle. Nous avons pour ambition de considérer les étudiants comme des personnes à part entière avec une vie scolaire et un désir d'être inclus dans le marché du travail sur la base de leurs compétences professionnelles réelles.

Principe n° 3 : Efforts proactifs

L'importance accordée à la perception que les étudiants ont eux-mêmes de leur situation, se réfère également au fait que les efforts doivent être aussi proactifs que possible. L'objet de l'intervention n'est pas juste de compenser et d'adapter mais certainement aussi de développer l'aptitude des étudiants à maîtriser leur existence et de les encourager à le faire. Par conséquent, les interventions sont également un moyen de clarifier et de développer des ressources et des compétences



pour que les étudiants soient capables de fonctionner comme des membres actifs de la société qui prennent une part active à la construction de leurs vies, de leur éducation et à leurs choix de carrière. Par ailleurs, l'objet de l'intervention est, d'une part, de garantir les exigences et la qualité du système éducatif ainsi que du marché du travail, et d'autre part, d'être en mesure de considérer les étudiants comme des personnes ayant des objectifs, des souhaits et des attentes.

Ce modèle prend donc en compte l'importance de surveiller les opportunités d'embauche de chaque étudiant avec une différence d'apprentissage. Ici la représentation et la coopération avec les entreprises jouent un rôle significatif et important.

Cette approche centrée sur l'apprentissage, durant la période d'expérimentation, va être mise en œuvre dans un contexte national spécifique et sera adaptée par chaque partenaire du projet. La situation financière, les législations nationales, les ressources humaines, etc. diffèrent dans chaque pays partenaire, jouant ainsi un rôle significatif sur la façon de mettre en œuvre le modèle améliorant les opportunités d'embauche pour les étudiants avec des différences d'apprentissage propres et des besoins éducatifs particuliers, et sur la prise en compte des éléments à adapter pour que le modèle fonctionne dans des pays différents.

Deux nouveaux partenaires

Tremplin - Études, Handicap, Entreprises : partenaire officiel



Depuis 20 ans, Tremplin œuvre pour le rapprochement entre les lycéens ou étudiants en situation de handicap, l'enseignement supérieur, et les entreprises à travers un triple objectif :

1. Encourager les lycéens et étudiants en situation de handicap à poursuivre leur parcours vers les études supérieures.
2. Préparer, et cela quelle que soit leur région, à leur future insertion professionnelle les personnes handicapées, inscrites dans un parcours d'études ou de formation, ou ayant récemment fini ce parcours, par un accompagnement individualisé.
3. Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées dans leurs différents établissements et leurs différentes activités.

Créée en 1992 à l'initiative de quatre grands groupes, l'association est soutenue aujourd'hui par près de 180 entreprises implantées partout en France, et administrée par cinq d'entre elles : AG2R – La Mondiale, Capgemini, IBM, PMU et SPIE.



Tremplin organise en outre, chaque année, des rencontres privilégiées entre étudiants en situation de handicap et entreprises sur les thèmes de l'alternance, du recrutement, du parrainage et des stages.

Cette expertise essentielle fait de l'association un véritable référent en matière d'accompagnement des étudiants jusqu'en entreprise. C'est donc naturellement qu'elle a accepté de coordonner les groupes de travail en France, en Italie, en Irlande et au Danemark et de mobiliser les volontaires au sein des universités, des entreprises et des étudiants.

Pendant un an, Tremplin suivra le parcours de 20 étudiants par pays, issus du Trinity College de Dublin, de l'université Foro Italico de Rome, des universités de Paris Ouest, de Nanterre, de Montpellier 1 et de Strasbourg

ainsi que les acteurs de ces universités et ceux des entreprises privées ou publiques. Il s'agira alors de créer des réseaux entre les universités et les entreprises, de former le personnel des universités à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants handicapés tout en les inscrivant dans une démarche

professionnelle réalisable, d'associer les entreprises, les administrations et les services d'accompagnement vers l'emploi tout au long du parcours des étudiants handicapés.

Acteur majeur de ce projet, Tremplin se fait le trait d'union entre les pays participants et

facilitera la mise en commun des résultats pour la réalisation des outils d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :
Christian Grapin, Directeur - contact@tremplin-entreprises.org
www.tremplin-handicap.fr

University College Cork : partenaire officiel

L'université Collège de Cork (UCC) est la principale université de Munster dans le Sud de l'Irlande. Elle est la première université irlandaise à avoir été nommée « Université de l'année » pour la troisième fois. Cette récompense est décernée sur la base de l'ensemble des résultats de l'UCC par rapport aux autres universités du pays dans des domaines clés tels que

la recherche, l'enseignement, l'apprentissage et l'accompagnement des étudiants. C'est également le premier campus universitaire d'Irlande qui se voit décerner le Green Flag (drapeau vert) récompensant un campus respectueux de l'environnement où l'innovation est le fait des étudiants.

L'université accueille près de 20 000 étudiants au total dont plus de 2 000 étrangers issus des cinq continents, ce qui en fait l'un des campus les plus internationaux de l'île. Elle propose plus de 120 diplômes et programmes professionnels répartis dans quelque 60 départements.

L'Access Programme de l'UCC est une histoire remarquable et exemplaire. En 2010-2011, la Higher Education Authority signalait que l'UCC affichait le nombre cumulé le plus élevé d'étudiants à plein temps plus âgés que la normale, d'étudiants handicapés, d'étudiants en alternance et d'étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés parmi les établissements de niveau supérieur en Irlande. Le Service d'aide aux étudiants handicapés a été créé en 1995. Il a pour mission de faciliter

l'accès et la participation des étudiants en situation de handicap par le biais de programmes spécifiques et de responsabiliser les étudiants inscrits auprès de ce service afin de les inciter à devenir des apprenants indépendants en utilisant des technologies et des stratégies

d'aide à l'apprentissage. Ce service prend actuellement en charge plus de 600 étudiants présentant toutes sortes de handicaps. L'université Collège de Cork compte le plus grand nombre d'étudiants aveugles et malvoyants comparé à toute autre université en Irlande et le Service handicap a mis en place un savoir-faire dans ce domaine axé en particulier sur l'utilisation d'aides techniques et l'accompagnement orientation/navigation.

Ce service emploie neuf personnes comprenant des professionnels aux disciplines diverses, spécialisés en dyslexie, santé mentale, handicaps sensoriels, aides techniques et orientation professionnelle.

La mission de ce service est de donner les moyens aux étudiants handicapés d'atteindre leurs objectifs universitaires et professionnels en créant un environnement d'apprentissage inclusif où les handicaps de tous les étudiants sont pris en compte.

L'université Collège de Cork collaborera avec le Trinity College en tant que partenaire associé au projet Leonardo « Univers'Emploi » afin d'identifier les étudiants handicapés qui pourront bénéficier de ce projet et améliorer leurs compétences en matière d'employabilité.



Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :
Mary O'Grady, Disability support – mogrady@reg.ucc.ie

Paris-Ouest-Nanterre



L'Université Paris Ovest, qui accueille environ 31 500 étudiants, est implantée sur 3 sites : Nanterre, pour les secteurs juridiques, économiques et gestion, lettres et langues, arts, culture et information-communication, et techniques des activités physiques et sportives ; Ville d'Avray, pour le secteur technologies industrielles, carrières sociales, gestion des entreprises et des administrations ; Saint-Cloud, pour les formations aux métiers du livre et à la communication audiovisuelle.

Le Service handicap dépend du service commun Caciope (Centre d'accompagnement, de conseil, d'information, d'orientation sur les parcours personnalisés des étudiants). Il est l'interlocuteur privilégié des 267 étudiants recensés pour ce qui touche spécifiquement au handicap, temporaire ou permanent : handicaps moteur, sensoriel, auditif et psychologique, troubles spécifiques du langage, maladies évolutives ou invalidantes.

Son rôle est d'accompagner les étudiants dans la mise en place des conditions favorables à une réussite dans leurs études et dans leur vie sur le campus. Sa mission est la mise en œuvre de la loi de 2005 et l'application

de la charte université handicap de 2007 sur l'accessibilité, la scolarisation et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés.

Pour accomplir son rôle, il propose un ensemble de services, notamment :

- l'aménagement des études et mesures d'accompagnement (temps majoré, preneur de notes, adaptation de sujets d'examen, équipement informatique, tutorat...), en lien

avec les équipes pédagogiques, les référents handicaps et le médecin en chef ;

- l'accompagnement à l'insertion professionnelle (information sur la législation, recherche

de stage et d'emploi) en collaboration avec le Centre des relations avec les entreprises et la formation permanente (Crefop) et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants (BAIPE).

Il est proposé un travail sur le projet personnel et professionnel dès la première année de licence, l'acquisition de techniques de recherche de stages et d'emploi, la mise en relation avec un réseau d'entreprises et collectivités territoriales sensibilisées à la question du handicap.



Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :
Mahmoud Kekouche, Responsable du service handicap – mkekouch@u-paris10.fr

Montpellier 1

L'Université de Montpellier 1 rassemble 7 UFR (Droit, Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sciences économiques, Administration économique et sociale, Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Elle compte 23512 étudiants, 979 enseignants et enseignants-chercheurs et 936 personnels non-enseignants.

La cellule Handiversité (1 chargée de Mission, 1 coordinatrice et 1 chargée d'accueil) implantée au sein de la Direction des études et de la Vie

étudiante en 2005, a pour mission d'accompagner les étudiants et personnels en situation de handicap. Son rôle est de coordonner les

actions entre composantes et services de l'Université grâce aux personnels enseignants et administratifs relais-handicap, présents dans chaque UFR.

Pionnière dans la mise en place du tutorat étudiant, l'Université Montpellier 1 a développé le tutorat handicap. Au cours des années universitaires précédentes, des étudiants



avancés (master, doctorants) ont ainsi exercé les fonctions de tuteur handicap. Ils participent ainsi à la réussite des étudiants qu'ils assistent durant leur cursus universitaire.

En 2010-2011, 134 étudiants sont accompagnés par la cellule (dont 17 bénéficient d'un accompagnement humain). 130 mesures d'adaptation des études et 104 d'adaptation des examens ont été décidées.

Depuis 2007, la cellule handicap participe activement aux recherches menées par le laboratoire Santesih (Santé éducation et situation de handicap) qui développe un programme sur le thème du devenir professionnel des étudiants

handicapés (participation au développement d'outils de suivi de l'insertion professionnelle des anciens).

Santesih et Handiversité sont associés au projet Univers'Emploi qui permettra de tester une méthode d'accompagnement vers l'emploi des étudiants « sortants » (en fin de parcours de formation). Ce projet constitue pour ces deux structures l'occasion de s'impliquer dans une « recherche-action » transnationale, dont le but est d'échanger avec des partenaires, d'aider au développement de savoirs faire permettant ainsi à la cellule de mieux remplir ses missions.



Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel aux deux adresses ci-dessous :

Marie-Thérèse Vialard, Coordonnatrice Cellule Handiversité

marie-therese.vialard@univ-montp1.fr

Nathalie Le Roux, Maître de Conférences – nathalie.le-roux@univ-montp1.fr

Strasbourg

Avec près de 42 000 étudiants (dont 20 % d'étudiants étrangers) et 4 600 personnels, l'Université de Strasbourg est, aujourd'hui, l'université pluridisciplinaire la plus importante en nombre d'étudiants et de personnels en France. S'appuyant sur tous les domaines du savoir (disciplines juridiques, économiques et de gestion, les lettres et les sciences humaines et sociales, les sciences et technologies et les disciplines de santé), elle entend mener une politique innovante en termes de formation initiale et continue, de recherche, d'insertion professionnelle de ses étudiants tout en jouant un rôle majeur au cœur de la cité et sur la scène internationale.

Dotée d'une Mission Handicap intégrée au Service de la Vie Universitaire, l'Université de Strasbourg accueille et accompagne depuis 3 ans près de 200 étudiants handicapés ayant fait une demande d'aménagements de leur parcours et de leur cursus.

Parce que la construction d'un projet professionnel, la vision du monde du travail

et l'insertion dans la vie active sont loin d'être aisés pour une personne en situation de handicap, l'Université de Strasbourg a décidé de participer au projet européen Leonardo, Univers'Emploi, piloté par l'INS-HEA, afin d'expérimenter une méthodologie d'accompagnement structurée pour faciliter le passage de l'université à l'emploi et offrir toute leur chance aux étudiants handicapés de trouver leur place dans le monde professionnel en valorisant leur qualification et en développant leurs compétences avant tout.

6 étudiants handicapés de l'Université de Strasbourg se prêteront à l'expérimentation de la méthode. L'idée est d'affiner l'approche avec les entreprises qui s'engageront notamment en mettant en place du tutorat, enrichir les outils existants en les croisant avec ceux développés entre autre par l'Espace Avenir et définir une stratégie d'accompagnement vers l'emploi pour ce public spécifique au regard des résultats de l'expérimentation.



Pour tout contact, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Fabienne Rakitic, Coordonnatrice de la Mission Handicap - frakitic@unistra.fr